



La commission d'éthique de la Fifa a suspendu pour cinq ans le président de la Confédération africaine de football, Ahmad Ahmad, apprend-on.

En plus de cette lourde suspension, le malgache va devoir s'acquitter qu'une amende de 185 000 euros, soit un peu plus de 116 millions de FCFA. Ahmad Ahmad est accusé de détournement de fonds.

Ahmad Ahmad, à la tête du football africain depuis mars 2017 et candidat à un deuxième mandat, avait déjà été placé en garde à vue pour des soupçons de corruption en juin 2019 à Paris.

Que reproche la FIFA à Ahmad?

La chambre de jugement de la Commission d'éthique indépendante « a jugé Ahmad Ahmad coupable d'avoir enfreint les articles 15 (Devoir de loyauté), 20 (Acceptation et distribution de cadeaux ou autres avantages) et 25 (Abus de pouvoir) de l'édition 2020 du Code d'éthique de la Fifa, ainsi que l'article 28 (Détournement de fonds) de son édition 2018 ».

« Un problème de gouvernance »

« L'enquête sur le comportement de M. Ahmad au poste de président de la CAF entre 2017 et 2019 a porté sur diverses questions liées à la gouvernance de la CAF, dont l'organisation et le financement d'un pèlerinage à La Mecque, ses accointances avec l'entreprise d'équipement sportif Tactical Steel et d'autres activités », précise le communiqué de la chambre de jugement de la Commission d'éthique, qui affirme avoir « établi » qu'Ahmad Ahmad « avait manqué à son devoir de loyauté, accordé des cadeaux et d'autres avantages, géré des fonds de manière inappropriée et abusé de sa fonction de président de la CAF », relate un article de Jeune Afrique.

Le Malgache de 60 ans, à la tête du football africain depuis mars 2017 et candidat à un second mandat, avait par ailleurs été gardé à vue pour des soupçons de corruption en juin 2019 à Paris.

Constant Omari poursuit l'intérim

Le premier vice-président de l'organisation, Constant Omari va assurer l'intérim. Le Congolais doit diriger la structure jusqu'à l'élection d'un nouveau président en 2021.

Avec sports-arenas.
